

Ville de Tubize**URBANISME****AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (Référence permis : PU-2022/149).

Le demandeur est la S.A. EVILLAS dont les bureaux sont situés Petrus Huysegomstraat 6 à 1600 Sint-Pieters-Leeuw.

Le terrain concerné est situé Rue de Stimbert, 44 (lot 78) à 1480 Tubize et cadastré division 1, section C n°335V.

Le projet consiste à construire une habitation unifamiliale (sans volume secondaire) aménager les abords et raccorder l'habitation au réseau d'égouttage public, et présente les caractéristiques suivantes :

« projet s'écartant du prescrit du lotissement (Réf. 105/LDC4/2014,2) pour les aspects suivants : niveaux d'aménagement (terrasse et niveaux intérieurs de l'habitation), harmonisation avec les gabarits des bâtiments avoisinants, harmonisation des tonalités et type de matériaux avec les bâtiments voisins (brique rouge avec notes jaunes), aménagement de la zone de recul. »

Mesures de publicité réalisées sur base de l'article D.IV.4-40, 2° du CoDT

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous pris préalablement avec l'agent traitant** durant les jours ouvrables, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Tubize, Département Cadre de vie (Cellule Urbanisme), Grand'Place 1, 1480 Tubize :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant : Mme De Col N., téléphone : 02/391.39.54, mail : info@tubize.be, dont le bureau se trouve Grand'Place 1 à 1480 Tubize.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 25 janvier 2023 au 09 février 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Tubize, Grand'Place 1 à 1480 Tubize ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@tubize.be